

> Intitulé de l'emploi

**Enseignant du second degré**

> Autres appellations

- Professeur certifié
- Professeur agrégé
- Professeur bi-admissible
- Professeur de lycée professionnel
- Professeur technique
- Professeur d'enseignement général de collège
- Coordonnateur d'ALP
- Adjoint d'enseignement
- Maître auxiliaire

> Définition synthétique

L'enseignant du second degré instruit, éduque et forme les jeunes dans les établissements scolaires du second degré (collèges, lycées, lycées professionnels, annexes de lycées professionnels) en assurant principalement un service d'enseignement.

> Activités principales

- Conception et mise en œuvre des séquences d'enseignement, à différents niveaux, dans le cadre des programmes et des référentiels nationaux, adaptés, le cas échéant, aux spécificités de la Nouvelle-Calédonie et/ou d'une de provinces
- Transmission des connaissances et du savoir-faire prévus par les programmes et les référentiels
- Conception et mise en œuvre des modalités d'évaluation des élèves, en liaison avec les autres enseignants ou les partenaires professionnels
- Suivi individuel des élèves et aide dans leur travail personnel
- Utilisation des TIC au service des apprentissages
- Contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes

> Compétences requises

**Savoir :**

- Programmes et référentiels applicables à la Nouvelle-Calédonie et à la province d'exercice, dans une ou plusieurs disciplines ou spécialités
- Notions fondamentales de didactique dans une ou plusieurs disciplines ou spécialités
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Réglementation et fonctionnement de l'éducation en Nouvelle-Calédonie
- Identification des partenaires de l'établissement et de leurs rôles respectifs

**Savoir-faire :**

- Mobiliser les connaissances et le savoir-faire au service de la réussite des élèves
- Traduire sous forme de cours un savoir théorique
- Transposer les connaissances de la psychologie de l'élève à la pédagogie
- Travailler dans un cadre hiérarchique sous l'impulsion du chef d'établissement
- Maîtriser la conduite d'une classe et susciter l'intérêt et la participation des élèves
- Adapter l'enseignement à la diversité des élèves avec l'apport à chacun d'un appui et mesurer les acquis
- Chercher et sélectionner les ressources documentaires et pédagogiques
- Prendre du recul sur sa pratique professionnelle et prendre conscience de ses apriori sociaux et culturels tant par rapport au métier d'enseignant que par rapport aux publics, et des obstacles que ces représentations peuvent entraîner

**Comportements professionnels :**

- Sens du travail en équipe avec les autres membres de la communauté éducative
- Respect de la hiérarchie
- Respect envers les élèves et les familles
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Maîtrise de ses émotions
- Sens de l'engagement professionnel

### > Conditions particulières d'exercice

- Domaines d'intervention : littéraire, langues vivantes, scientifique, économique, artistique, technologique, éducation physique et sportive
- Publics concernés : classes de collèges, de lycées, d'élèves en situation de handicap ou présentant des troubles de la santé invalidants et d'élèves en grande difficulté ou en décrochage scolaire
- Exercice de fonctions spécifiques : chef de travaux, documentaliste, titulaire de zone de remplacement, formateur d'adultes, coordonnateur d'ALP (antenne de lycée professionnel) ...

### > Tendances d'évolution

#### Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Transfert de compétences à la Nouvelle-Calédonie
- Augmentation de la scolarisation d'élèves aux besoins éducatifs particuliers, notamment en situation de handicap
- Résorption de l'auxiliariat

#### Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Formations nécessaires pour l'accompagnement des enseignants vers un enseignement mieux adapté à des publics très divers
- Mise en place des formations nécessaires, prise en compte des besoins spécifiques à la Nouvelle-Calédonie

### > Proximité avec d'autres emplois

- Directeur d'école
- Enseignant du premier degré